



Non remboursement après vol moto

Par **Kenny47**, le **03/06/2010** à **17:47**

Bonjour,

Voilà mon problème j'ai acheté une moto et me l'a suis faites voler , j'étais assuré pour et j'ai donc fait tout ce qu'il fallai pour entamer les choses .

J'ai eu eu réponse de l'expert mais aucun remboursement n'a suivi et depuis ce temps la , depuis plus d'un an , plus aucune nouvelle et lorsque je les appelle il me réponde qu'il n'on pas eu de nouvelles de l'expert .

Je pensai donc envoyer une lettre en recommandé avec une copie de la lettre que j'ai reçu de l'expert , mais je voulais savoir quel recours était possible en cas de non remboursement , comment faire etc ?

Merci